



Présentation en réunion publique • Mars 2017

Création d'une mare • Avril 2018



Vers Blain

RN171 actuelle

Giratoire Nord

BOUVRON
Bourg

Passage inférieur
La Pivolais

Chemin Rural 12

Vers Fay
de Bretagne
RD16

Giratoire du Haut Bezoul • Février 2018



Passage inférieur du Chatel • Octobre 2018



Voie communale 11

Giratoire de la RD16 • Octobre 2018



Vers Savenay

**La déviation sera ouverte
en novembre**

► Les pompiers n'interviennent plus pour les nids de guêpes ou de frelons

Bon à savoir

Il arrive fréquemment que les particuliers découvrant chez eux un nid de frelons ou de guêpes, appellent les pompiers pour procéder à

son enlèvement: **la destruction d'un tel nid n'est pas une mission de service public** et ne relève pas des missions des services d'incendie et de secours énumérées par l'article L. 1424-2 du code général des collectivités territoriales.

Leur destruction requiert l'intervention d'une entreprise privée et elle est à la charge de l'usager.



► Inscription sur les listes électorales

2020 VERRA LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX, ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT-E SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



Le scrutin se déroulera :

**le dimanche 15 mars au 1^{er} tour
et le dimanche 22 mars s'il y a un 2^e tour.**

Pour pouvoir voter il vous faut être inscrit-e sur les listes électorales.

Les inscriptions pour ce scrutin seront closes le 7 février 2020.

Pour votre confort, il est conseillé de vous rendre dans votre mairie avant cette date.

Par ailleurs, les personnes inscrites sur les listes mais qui ont déménagé sur la commune doivent se faire connaître munies d'une attestation de domicile afin de mettre à jour leur lieu de vote.

► Changement de lieu d'apport des déchets

Le Point d'Apport Volontaire situé près de l'atelier municipal va prochainement être décalé à l'embranchement route de Guenrouët et route de Quilly.



Le mot DU MAIRE

► Une nouvelle étape pour Bouvron

Le 6 novembre nous allons inaugurer la déviation de notre Bourg et c'est vraiment une nouvelle étape qui s'ouvre pour l'avenir de Bouvron.

Les Bouvronnais en parlaient et la demandaient depuis des dizaines d'années, mais le dossier a commencé à être réellement ouvert en 2001. Il aura donc fallu presque 20 ans pour conduire à bien ce projet, soit 3 mandats électifs !

Si les travaux de ce grand projet d'aménagement de notre territoire ont été financés et réalisés par l'État dans le cadre du contrat de plan État/Région et suivi par la DREAL, notre commune n'a pas été absente pendant cette longue période. Les municipalités qui se sont succédé se sont beaucoup impliquées dans l'important travail d'aménagement foncier intercommunal avec Fay-de-Bretagne et Blain pour trouver les 25 hectares nécessaires à sa réalisation, elles ont suivi avec vigilance les indemnités financières des propriétaires, l'information et la participation des habitants, et la mise en place des mesures environnementales compensatoires.

Ce fut un projet au long cours car c'est un projet très transversal qui concerne l'intérêt général. Il y a eu un long travail de préparation, d'études, de dialogue, de maturation démocratique et de réalisation technique.

En ce mois de novembre, la « porte » s'ouvre et libère nos autres dossiers qui ne pouvaient voir le jour.



*Lancement des travaux de la déviation - 15 novembre 2017
Marcel Verger et Mohamed Saadallah sous-préfet de Chateaubriant-Ancenis*

En particulier la reconstruction nécessaire de notre Centre-Bourg pour une meilleure qualité d'accueil, d'offres commerciales et de qualité architecturale, en lien avec tous les Bouvronnais et les commerçants. Déjà quelques réalisations liées à la revitalisation du Centre-Bourg voient le jour en cette fin 2019 : le village retraite, lui aussi projet au long cours, accueillera ses habitants fin novembre et l'Éco-quartier des Landes de Bardoul, labellisé Éco-quartier avec le projet de Centre-Bourg dont il est proche, est en cours de commercialisation pour pouvoir accueillir les premiers habitants fin 2020.

Notre Bourg va définitivement changer à la fois la vie des riverains de la RN171 qui l'attendaient depuis des années, mais aussi celle de tous les Bouvronnais qui pourront redécouvrir, investir et participer plus sereinement à la vie du centre de notre commune.

*Marcel Verger,
Maire de Bouvron,*

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

S O M M A I R E

LA VIE DE **NOTRE COMMUNE**
Déviation : l'ouverture

2-19

LA VIE **SOCIALE**
Le club Retraite et Loisirs

20-21

LA VIE **CULTURELLE**
La saison culturelle

22

LA VIE **ASSOCIATIVE**
Marché de Noël de la Minote

23-26

ÉTAT CIVIL

27

CALENDRIER
des manifestations

28

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.fr
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu

Tirage : 1 700 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Couverture : DREAL - Pays de la Loire

Photos : mairie de Bouvron, associations, DREAL

Imprimé avec des encres sans solvant
par Imprigraph Groupe / Sillon - Savenay



La déviation sera mise
en service
courant du mois
de novembre.

Déviatiion: L'OUVERTURE

Crédits photos : Drone Value

Après trois ans de travaux, le chantier de la déviation de Bouvron arrive à son terme et permettra d'offrir une route plus rapide, confortable et sécurisée pour les nombreux usagers qui vont l'emprunter.

LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

Les travaux des chaussées sont maintenant terminés, la pose des glissières, le marquage au sol et la mise en place des panneaux de signalisation ont été réalisés en août et septembre. À compter de ce moment, une phase de procédure réglementaire d'un mois environ est nécessaire avant la mise en service : il s'agit de vérifier la conformité de l'ensemble de l'itinéraire, en particulier en termes de sécurité routière.

Notez la date !

La DREAL Pays de la Loire vous invite
à l'inauguration de la déviation

**le mercredi 6 novembre prochain
à partir de 10 h 00.**

Des visites commentées seront organisées le matin à **partir de 10 h 00**. Tous les habitants de Bouvron sont invités à découvrir cet aménagement d'envergure.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux visites sur le site internet de la DREAL, mais aussi sur ww.bouvron.eu ou en vous rendant à la mairie.



Pose des glissières sur le terre-plein central par l'entreprise AER

Crédit photographique : DREAL Pays de la Loire

Pour contacter la DREAL par mail : rn171-deviation-bouvron.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

La vie de notre COMMUNE

► Les réflexions sur la réhabilitation du Centre-Bourg suivent leur cours

L'aménagement du Centre-Bourg est au cœur des réflexions depuis plusieurs années.

Les études ont été réalisées, présentées aux Bouvronnais, discutées et le projet approuvé en réunion publique.

À présent les négociations avec les investisseurs se poursuivent.

Pour donner une cohérence architecturale à la place de l'Abbé-Corbillé avec la démolition prévue de « l'immeuble Datin », le conseil municipal a voté le 18 juin dernier une convention de négociation foncière avec l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA). En effet, déjà propriétaire du logement d'angle de la rue Saint-Julien et de l'immeuble dit Gendron qui avait bénéficié d'un portage foncier par l'AFLA, la municipalité a souhaité faire appel à nouveau à l'Agence pour travailler de concert avec les propriétaires privés de la façade ouest. L'objectif est d'aborder l'avenir des bâtiments, leur mise aux normes et leurs perspectives d'aménagement. Il s'agit également d'apporter une réponse complémentaire à la problématique du stationnement

dans le centre. Tout ce travail est mené en concertation avec les propriétaires privés.

L'aménagement du Centre-Bourg c'est aussi laisser une place importante aux commerces.

C'est pourquoi le conseil municipal a voté ce même 18 juin la création d'un comité consultatif chargé de réfléchir à la redynamisation commerciale. Ce comité est composé d'élus et de membres commerçants de l'UPLAC (Union des Professions Libérales, Artisanales et Commerciales de Bouvron).

La 1^{re} rencontre a eu lieu le 9 septembre.

L'un des points principaux a porté sur la signalisation des commerces.



L'immeuble Datin place de l'Abbé-Corbillé en premier plan doit être démoli

► Septembre, c'est la rentrée pour les 376 élèves bouvron

LA RENTRÉE 2019 À L'ÉCOLE PUBLIQUE FÉLIX-LECLERC

À l'école publique Félix-Leclerc, les 240 élèves ont été accueillis dans 10 classes par 14 enseignants, 3 ATSEM et 3 emplois de vie scolaire (EVS).



Les 3 classes de maternelle sont des classes multi-âge petite section, moyenne section et grande section.

Leurs enseignantes sont :

- Isabelle Vilain accompagnée d'Angèle Malo
- Laure Frappesauc et Laurence Catalan (mardi) accompagnées de Valérie Suteau (ATSEM)
- Céline Rojouan accompagnée de Véronique Fillaudeau

L'équipe enseignante des classes élémentaires est composée de :

- En CP: Thierry Paitel (lundi et mardi) et Solène Charon (jeudi et vendredi, décharge de direction)
- En CP/CE1 : Anaïs Conraux
- En CE1/CE2 : Séverine Rouy
- En CE2/CM1 : Émilie Bodet (lundi et mardi) et Estelle Rémond (jeudi et vendredi)
- En CE1/CE2 : Céline Mabilais
- En CM1/CM2 : Cécile Cheval
- En CM2 : Anne Claire Piquet et Émilie Bodet (mardi)
- Et Béatrice Sébille, enseignante titulaire remplaçante

L'équipe enseignante est aidée par 3 EVS, Bérangère Orain et Stéphanie Frappart et Elodie Hamprou pour accompagner les élèves en situation de handicap.

Sur l'année scolaire 2019-2020, après la fresque murale réalisée l'année dernière, le projet de l'école portera, cette année, sur l'art, à décliner sous toutes ses formes.

2 postes à pourvoir en Service civique

Cette année, l'école bénéficie de 2 postes de Service Civique Universel afin d'accueillir les élèves pour la gestion des emprunts de livres. Les informations sur les postes sont visibles sur le site internet de l'école www.ecolebouvron.org

Pour tout renseignement, veuillez contacter le directeur de l'école, Thierry Paitel au 02 40 56 38 00 ou par mail : ce.0440479g@ac-nantes.fr



Les inscriptions pour la rentrée 2020-2021

Pour les enfants nés en 2017, les inscriptions pour leur rentrée en Petite Section à l'école publique Félix-Leclerc doivent se faire à partir du 6 janvier 2020.

Veuillez vous présenter à la mairie muni des documents suivants :

- Copie de la carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- La demande de dérogation validée par la mairie si vous êtes résidents dans une commune extérieure



nais dans les 2 écoles

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-SAUVEUR

L'école privée Saint-Sauveur a fait sa rentrée avec 136 élèves répartis sur 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe éducative est ainsi composée :

- En TPS-PS-MS, Annabelle Baucherel et Sophie Raimbaud, ASEM
- En MS-GS, Claire Delgado (lundi, mardi) et Rozenn Angot (jeudi, vendredi) aidées par Sylvie Bouteillé, ASEM
- En CP-CE1, Isabelle Meignen
- En CE1-CE2, Sandrine Bidaud
- En CE2-CM1, Gwénola Mérian (lundi, mardi, jeudi) et Nathalie Enet (vendredi)
- En CM1-CM2, Clotilde Beslé-Retours, (lundi, mardi, vendredi) et Claire Delgado (jeudi, décharge de direction)
- Enseignante spécialisée : Alexandra Mathurin
- Agent d'éducation : Maud Leparoux
- Agent de restauration : Nadia Olivier
- Agent de service, temps du midi : Anaëlle Ben Said
- Comptable : Claudine Martin



Développer l'écrit, la pratique artistique et le savoir être et vivre ensemble sont les trois axes prioritaires du projet pédagogique. Le travail autour du jardin créé l'an dernier va se poursuivre aussi.



• **Les autres dates à retenir :**

- Vendredi 6 décembre 2019 : Festival du livre et vente « En attendant Noël »
- Dimanche 15 décembre 2019 : Loto
- Courant mars 2020 : Soirée à thème
- Fin avril 2020 : Foire aux plants
- Dimanche 10 mai 2020 : Rallye vélo
- Vendredi 29 mai 2020 : Fête du projet et Porte ouverte
- Dimanche 28 juin 2020 : Fête de l'école

L'année scolaire 2019-2020 sera ponctuée par les temps forts habituels organisés par l'équipe enseignante ou l'OGEC.

- **Premier rendez-vous ouvert à tous**, le marché d'automne qui aura lieu le samedi matin 12 octobre sur la place de la Minoterie. Ce marché pédagogique est ouvert à tous !



La vie de notre COMMUNE



► Gros succès pour L' ALSH cet été Et pour la fin de l'année : inscrivez-vous !

L'accueil de loisirs en juillet, sous la direction de **Philippine François**, a affiché complet.



Encadrés par l'équipe d'animation (Maélys Bauny, Jeanne-Louve Loonis, Angèle Malo et Stessy Rivière), les 36 enfants accueillis en moyenne par jour ont pu bénéficier des activités autour de l'environnement, des arts, du sport. En complément de ces activités quotidiennes, la sortie sur le site de l'Armoire des

Jeux à Saint-Vincent-sur-Oust et la journée intercentre sur le site Bout de Bois à Héric a été très appréciée.

Au mois d'août, Sophie David, directrice, accompagnée de Laëticia Guillon et de Philippe François et d'Angèle Malo, ont proposé une thématique sur les enfants du monde.

Les 2 séjours proposés ont été très appréciés : un séjour intercentre de 3 jours à la « Vallée des Korrigans » à Savenay pour 8 enfants de 9 à 12 ans et un autre en août pour 12 enfants de 6 à 10 ans aux Pensions de la Baraque à Guenrouët.

Depuis septembre, l'accueil du mercredi est ouvert toute la journée de 9h00 à 17h00 avec un péricentre de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. Vous pouvez dès à présent, en fonction des places disponibles, inscrire votre enfant via le Portail Famille ou directement au local de l'accueil périscolaire-accueil de loisirs.

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint du 21 octobre au 31 octobre. Le programme est visible sur le site internet de la mairie www.bouvron.eu

Renseignements et inscriptions auprès de Sophie David au 0240695672 et inscriptions à partir du 13 septembre.

► Les projets du Conseil Municipal des Enfants

Lors du Conseil Municipal du 18 juin dernier, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont présenté les 4 projets qu'ils souhaitent mener au cours de leur mandat :

- Ajout sur la commune de deux jardins partagés supplémentaires
- Installation d'une grainothèque dans le Tiers-Lieu
- Organisation d'une soirée astronomie
- Aménagements de l'aire de jeux dans le Parc de la Minoterie

Les enfants auront la possibilité de mener certains de ces projets en profitant du cadre participatif du Tiers-lieu bouvronnais qui peut agréger des idées et des savoir-faire.

Réalisation du 1^{er} projet : la grainothèque au Tiers-Lieu

Leurs projets prennent forme petit à petit : la grainothèque construite par les enfants a été inaugurée lors



Le conseil municipal a accueilli le Conseil Municipal des Enfants le 18 juin

des Journées du Patrimoine et un 2^e jardin partagé a été installé à l'entrée du Tiers-Lieu.

N'hésitez pas à vous y rendre pour y déposer ou prendre des graines.

► Tiers-lieu : une nouvelle étape est franchie !

Le Tiers-Lieu est réaménagé depuis début septembre. Il offre une nouvelle configuration et de nouveaux services.



La nouvelle entrée du Tiers-Lieu par la Minoterie

- L'entrée côté Minoterie vous amène vers l'espace de convivialité aménagé pour vous permettre de vous retrouver, d'échanger ou tout simplement de venir vous détendre.
- La nouvelle disposition des livres permet de bénéficier d'un espace central modulable qui facilite la mise en place d'ateliers, d'animations, de projections...
- Deux ordinateurs sont mis à votre disposition pour réaliser vos démarches administratives avec l'aide de la facilitatrice ou pour consulter librement internet.
- Des panneaux d'affichage sont installés pour échanger les informations sur la vie bouvronnaise.
- Un panneau d'expression libre vous invite à inscrire vos recherches, propositions de services ou pensée du jour !

Des activités sont programmées

Pour petits et grands et en partenariat avec les autres structures de la commune et du Pays de Blain il y en a pour tous et pour tous les goûts ! : randonnée, soirée jeux, atelier zéro déchet entre autres.

Le Tiers-Lieu a vocation à être le lieu de rencontres et d'échanges de tous les Bouvronnais.

Il est inscrit dans une démarche participative, c'est vous qui allez le faire vivre et évoluer. C'est pour cette raison qu'il sera régi par une association collégiale portée par des citoyens. Elle est en cours de création.

La co-construction continue donc progressivement. L'inauguration est prévue au printemps 2020 lorsque toutes les « briques » seront montées.



Venez avec vos idées !
Le Tiers-Lieu est ouvert
à toute initiative ou projet
que vous souhaiteriez
lancer !



Adeline Mutel animatrice du Tiers-Lieu au forum des associations le 7 septembre

Les horaires d'ouverture :

- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00
- Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
- Vendredi de 16 h 00 à 19 h 00
- Samedi de 10 h 00 à 12 h 00
- Dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

Ces horaires sont en test jusqu'en décembre : vos retours et le bilan de la fréquentation permettront de définir les créneaux qui conviennent le mieux à vos habitudes.

Page Facebook :

www.facebook.com/BouvronTiersLieu

La vie de notre COMMUNE

► La commercialisation est ouverte

Depuis fin septembre les grands travaux d'aménagement de viabilisation du terrain, voirie, réseaux d'assainissement... sont terminés.

La commercialisation peut commencer.

Les 44 lots de la première tranche sont en vente.

5 constructeurs ont été retenus :

Alliance, Berthelot constructions, Macoretz, Coop Logis et La Nantaise d'Habitations. 12 lots sont libres de constructeur.

Pour permettre à toute personne intéressée de découvrir les atouts de cet Éco-quartier situé au cœur du bourg, **2 dates sont à retenir : samedi 5 octobre et samedi 19 octobre de 10h00 à 17h00**, où tous les partenaires seront présents pour échanger sur leurs propositions de constructions.

LES PARTICULARITÉS DE CE QUARTIER

La commercialisation des lots est l'acte 1^{er} de la **labellisation Éco-quartier** qui comprend également la réhabilitation du Centre-Bourg. Ces 2 projets ont été retenus par les partenaires de la commune : l'État, l'AFLA, le CISN pour le Centre-Bourg et les



aménageurs de l'Éco-quartier au regard des fondamentaux que la commune a posé pour la réalisation de ces 2 sites, en particulier :

- une démarche participative,
- le renforcement de l'économie locale,
- une réflexion sur les accès,
- ou encore la sobriété énergétique et le respect de l'environnement.

La signature officielle de la charte Éco-quartier est intervenue le 5 octobre, sur le site de l'Éco-quartier en présence des partenaires.

Pour plus d'information sur l'Éco-quartier des Landes de Bardoul : www.bouvron.eu
Et mairie de Bouvron : 02 40 56 38 12

UNE PARTICULARITÉ DE L'ÉCO-QUARTIER : LES MURS-TALUS

Quelques questions à Emmanuel Rolland de l'Agence Céramide, qui a travaillé sur la création de murs-talus dans ce nouveau quartier.

POURQUOI DES MURS-TALUS ?

Les murs-talus correspondent à un savoir-faire paysan typique du bocage de Bretagne.

Il s'agit d'un savoir-faire rural : clôturer une parcelle avec les matériaux disponibles tels que la terre (du champ) et des pierres (ceci permettant de dépierrer les terres à cultiver).

Le choix des murs-talus est tout d'abord une volonté de renouer avec ce savoir-faire rural pour un Éco-quartier entre ville et campagne.

C'est aussi un choix esthétique : le mur-talus fabrique une épaisseur, faite de terre et de pierres et qui accueillera bientôt une végétation typique des talus. Un seul flanc ou les deux du talus peuvent être parés par un mur de pierres à joints de terre. Côté espace public, les murs-talus proposent un joli parement de pierre

naturelle, monté à la main ! On retrouve l'ambiance des hameaux bretons du pays du Léon.

D'un point de vue environnemental, les murs-talus s'avèrent être des écosystèmes très riches : chaque talus augmente de fait les surfaces d'échanges entre sol et air.

Les parements de pierres accueillent également toute une faune spécifique : lézards des murailles, insectes, petits rongeurs et du même coup amphibiens en hivernage...

Enfin, la solution mur-talus des Landes de Bardoul se propose d'être réalisée en auto-construction. Les noyaux de terre préalablement préparés, les habitants pourront s'entraider et monter ensemble leur mur avec la pierre du site.

QUELLE TERRE, QUELLE CONSISTANCE ?

Pour un talus, tout type de terre peut être utilisé : terre végétale, terre du sous-sol, mélangée avec des petites pierres qui apportent de la stabilité à l'ouvrage.

L'essentiel est de bien tasser par couches successives le talus quand on le monte, afin qu'il ne s'effondre pas.

La confection des talus s'effectue lorsque la terre est ni trop sèche ni trop humide.

QUELLES PIERRES... D'OÙ VIENNENT-ELLES ?

Les murs des murs-talus ne sont pas des murs de maçons, mais des murs de paysans !

*Par définition, les pierres provenaient initialement du champ. **Pour les Landes de Bardoul**, nous avons la chance d'avoir un très beau schiste issu du site lui-même et qui a été collecté au moment du creusement du bassin de rétention du quartier. Il s'agit d'une très belle pierre plate qui se monte assez facilement.*

ET LA COIFFE ?

Les murs-talus peuvent être plantés à leur sommet avec des graminées ou des petits arbrisseaux. À l'instar d'un toit de chaumière, il est important de permettre un développement du végétal pour protéger l'édifice dans

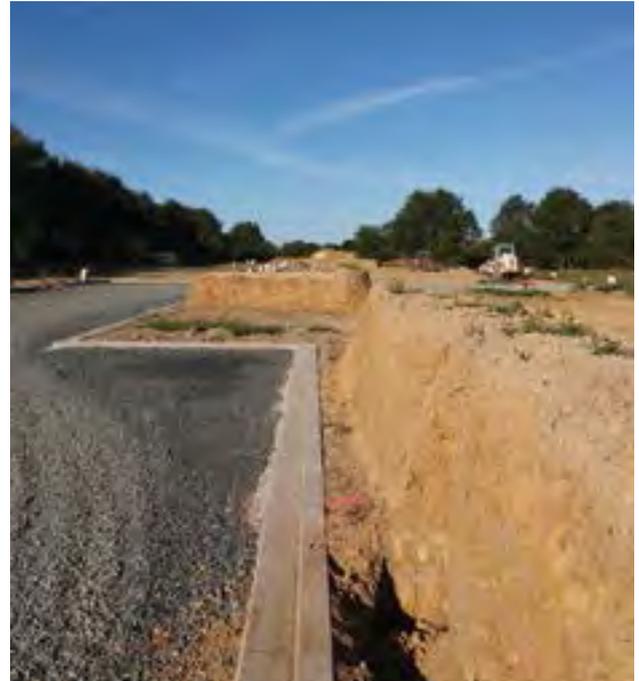


Un nom pour les 2 rues de l'Éco-quartier

Vous avez une idée ? Participez !

Une urne est à votre disposition dans les locaux du Tiers-Lieu et elle sera également à disposition sous les chapiteaux les 5 et 19 octobre sur site.

Les noms seront attribués définitivement fin octobre.



Murs-talus préparés le long de la rue principale

le temps. C'est la même technique qui est employée sur les fours à pain anciens dans certains lieux de Bretagne.

QUI LES CONSTRUIT ?

Les habitants et tout autre volontaire, à l'issue d'une petite séance de prise en main de 30 minutes environ.

Il est conseillé de travailler en groupe. Monter un mur à plusieurs, c'est surtout un moment durant lequel on se raconte des histoires et où on fait connaissance. « Plus on a du plaisir à causer, plus le mur sera beau ! ».

À QUEL MOMENT SONT-ILS MONTÉS DANS LA CONSTRUCTION DE L'ÉCO-QUARTIER ?

Les talus ont été mis en place avant la commercialisation. À charge aux nouveaux habitants de confectionner les murs pendant ou après la réalisation de leur projet de maison.

L'agence Céramide, maître d'œuvre, accompagne la commune pour tout ce qui concerne les réalisations techniques et les aménagements paysagers. Elle travaille en lien avec l'architecte de l'Éco-quartier, Cyrille Rocher. Céramide a été mandatée par la commune pour l'aide à la réalisation et à la formation des futurs acquéreurs dans la construction des murs-talus pour donner une identité rurale au nouveau quartier et créer du lien social.

► Le Parc d'Activités de Bel Air va accueillir sa 1^{re} entreprise

Situé sur le long de la RN171, le Parc d'Activités est prêt à accueillir les entreprises sur un espace de 4 hectares cessibles. C'est le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique -SMCNA- qui va implanter la 1^{re} entreprise, un centre de transfert de déchets.

Le planning

Le permis de construire a été accordé cet été. Le Syndicat a reçu les offres des entreprises. Mi-novembre les entreprises retenues seront notifiées et le **démarrage des travaux débutera dans la deuxième quinzaine de novembre**.

La fin des travaux est prévue en juillet 2020.

Un emplacement au cœur des axes routiers importants

Le centre de transfert des déchets va permettre d'acheminer les déchets de l'Ouest du territoire du SMCNA vers des installations de traitement. Il va permettre de générer des économies en termes de coûts

de collecte et de transport puisqu'il faut environ trois bennes à ordures ménagères pour remplir une semi-remorque. Son emplacement sur le Parc d'Activités de Bel Air a été en grande partie retenu en raison de son accessibilité via des axes routiers importants et de sa proximité avec la production des déchets du territoire.

Si vous souhaitez vous installer dans le parc d'activités, des parcelles sont disponibles.

- Idéal pour la création d'entreprises/le développement d'activités/la préparation de votre transmission
- 4 hectares cessibles
- Découpage des parcelles à la demande
- 25 € HT/ m²
- Accueil des activités industrielles, de services, artisanales et de commerce de gros

Pour plus d'informations, contactez le Service Développement Économique du Pays de Blain :
Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation - 7 rue Victor-Schœlcher
44130 Blain - 02 40 79 99 01



Le quai de transfert

Cabinet Bourgois et Agence Denis Compère Architecte - Image virtuelle

► L'aide à la location de broyeurs de végétaux

En 2016, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), syndicat de traitement des déchets du territoire, avait lancé un dispositif d'aide financière pour la location de broyeurs de végétaux, à destination des services techniques et des particuliers. **Ce dispositif a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2019.**

Pour rappel, le **SMCNA prend à sa charge 50 % du montant de la location de broyeurs de végétaux chez des loueurs conventionnés**, référencés sur le site Internet de la Communauté de Communes de la Région de Blain. Cette aide financière est valable pour :

- 1 journée ou 2 demi-journées de location pour les particuliers,
- 2 journées ou 4 demi-journées de location pour les services techniques.

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de compléter le **formulaire de demande disponible sur le site Internet** de la collectivité ou celui du Pays de Blain afin d'obtenir un bon de réduction valable jusqu'au 31 décembre 2019. Il est à présenter chez un des loueurs conventionnés, accompagné d'un justificatif de domicile ou d'une attestation du responsable technique.





► Le dialogue se poursuit sur le projet éolien de Bouvron

Dans le cadre de la politique de transition énergétique, la commune a décidé de développer un projet éolien sur le territoire en lien avec la société Énergie Éolienne France pour couvrir une partie de la consommation énergétique par des énergies renouvelables. Plusieurs réunions ont eu lieu.

La démarche d'information et de concertation mise en œuvre sur le sujet se poursuit. Plusieurs rencontres avec le comité consultatif éolien se sont tenues le 21 mai et le 16 juillet dernier. Un temps d'échanges avec les habitants a également eu lieu le 30 juin 2019, plus d'une cinquantaine étaient présents.

Ces rencontres ont été l'occasion de présenter les enjeux et l'avancement du projet. Chacun était invité à poser ses questions ce qui a permis des échanges instructifs et constructifs. Retombées locales, démantèlement, études acoustiques, santé, coût de l'électricité ce sont autant d'exemples de points soulevés par les participants auxquels les porteurs de projet se sont attachés à apporter des éléments de réponses.



18 septembre, atelier riverains à Horizinc

Un site internet à disposition

Pour en savoir plus, consulter le site internet <https://www.parceoliendebouvron.fr>

Vous y trouverez toutes les informations à jour sur ce projet de parc éolien. En particulier, vous pouvez accéder à l'intégralité des comptes-rendus des ateliers riverains, des comités consultatifs ayant déjà eu lieu, ainsi que les dates des prochains rendez-vous.

Aujourd'hui les contours du projet se dessinent.

Celui-ci comprend **4 éoliennes de 180 m maximum en bout de pales**. Cela permettra d'**alimenter environ 8 000 foyers**.

Maintenant que le scénario est arrêté, il s'agit de réaliser l'étude d'impact c'est-à-dire de définir des mesures en lien avec les enjeux du site dans une logique : « éviter, réduire, compenser ».

Parmi les études menées, et afin de respecter le protocole établi par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, les porteurs de projet feront réaliser des diagnostics sanitaires des exploitations volontaires dans un rayon de 1,5 km autour de la zone d'études, une fois l'arrêté préfectoral d'autorisation délivré.

► Village-retraite Les 16 logements seront occupés en novembre

C'est la fin du chantier.

Les maisons sont terminées et les 16 logements ont tous été attribués par Habitat 44 et la mairie de Bouvron. La plupart seront occupés en cette fin d'année par des Bouvronnais-es qui, pour beaucoup, se sont retrouvé-e-s seuls-es- après des années dans leur maison.

Les espaces extérieurs sont en cours d'aménagement. Ainsi fin octobre, les clôtures en châtaigniers délimitant les jardins privés seront installées et mi-novembre le revêtement des dessertes des venelles à l'intérieur du village sera réalisé. Il ne restera que le chemin qui mène à l'EHPAD et l'espace vert tampon avec le FAM voisin qui fera l'objet de plantations au printemps, en concertation avec les habitants du village.

Ce fut un chantier au long cours après quelques difficultés dues au premier constructeur retenu mais qui voit son aboutissement en cette fin d'année.

Sa particularité sera de pouvoir permettre à des personnes âgées de profiter de l'EHPAD avec lequel des passerelles vont être étudiées : restauration, animations... et de la proximité du Centre-Bourg avec ses commerces et ses équipements : Tiers-Lieu, Horizinc...



L'aménagement des travaux extérieurs

La vie de notre COMMUNE

► Le Logis de la Petite Forêt, Une nouvelle étape de vie

Aux abords du Bourg, dans un grand parc arboré, 86 personnes âgées plus ou moins dépendantes sont accueillies au Logis. C'est un véritable lieu plein de vie, où chacun a sa place, ses soins, et sa vie sociale.

Ouvert il y a une quarantaine d'années, le Logis est une nouvelle étape dans la vie des personnes âgées dont l'âge moyen a été repoussé au fil du temps. Il est aujourd'hui de 88 ans. « Ceci est dû à la politique de maintien à domicile qui se développe » indique Ludovic Orain, directeur de l'établissement. C'est donc bien lorsque les personnes ne peuvent plus rester chez elles qu'elles intègrent la « Maison », permettant à un moment de leur vie de se sentir en sécurité, et aussi de lutter contre l'isolement, de pouvoir recevoir des soins et également participer aux actes de la vie quotidienne, notamment au moment des repas.

Des animations pour tous

Chacun peut, au fil de la journée et selon ses envies, s'intégrer aux animations proposées par Sébastien et ses collègues : jeux, ateliers, tricot ou couture par exemple, ou encore repas grillades l'été dans le parc, aller faire des courses ou encore participer aux rencontres intergénérationnelles avec les enfants des crèches ou des écoles. Des liens avec le Tiers-Lieu sont en cours d'étude pour assurer la transmission des savoirs, en jardinage, en cuisine...

Des déplacements sont aussi organisés à la journée et le séjour annuel d'une semaine à Pornichet pour une trentaine de résidents début septembre remporte un vif succès !

Le Logis c'est...

C'est une communauté qui compose avec le projet de vie des résidents, dont directeur et personnel ont un seul objectif : s'adapter et respecter les valeurs humaines. « C'est primordial » insistent-ils. Leurs principales alliées sont les **familles** qui y ont toute leur place et en sont un élément essentiel pour une bonne intégration. Elles peuvent s'impliquer, participer aux animations, et se trouver en famille au sein d'un espace mis à leur disposition (anniversaire, fête, etc.).

Le Logis c'est une association privée avec un conseil d'administration et une soixantaine de personnels qui interviennent pour faire fonctionner l'établissement où tout est fait sur place : cuisine, lingerie, animations, soins médicaux et para-médicaux, administration... et assurer le bien-être de 85 résidents permanents en chambres individuelles équipées et 1 possibilité de résidence temporaire de 1 à 3 mois pour des personnes momentanément en difficulté.

Les projets du Logis

Le Logis c'est aussi un bâtiment qu'il faut réhabiliter et mettre aux normes, notamment celles liées à l'accueil des personnes handicapées. La cuisine et les logements individuels seront modernisés, et un pôle de soins adaptés (PASA) sera créé. Le permis de construire est déposé et les travaux débiteront en 2020.

« Intégrer l'EHPAD le Logis de la Petite Forêt est une nouvelle étape de vie, autant tout faire pour y être bien », c'est bien la motivation du personnel qui entoure les résidents.



1



2



3



4



5



6

- 1 Sortie à Pénestin.
- 2 Fete des familles 20 juin 2019.
- 3 Lycée Blain - Atelier cuisine pour le BAC.
- 4 Micro-crèche de Bouvron.
- 5 Séjour à Pornichet.
- 6 Loto - CME de Bouvron.

Témoignages de 2 résidentes

Madame Lucienne Jarny et Madame Marie-Félicité Suel



Elles sont toutes les deux au Logis depuis 2 ans. L'une, Madame Jarny, 85 ans est entrée à la suite de maladie et l'autre, Madame Suel, 98 ans, ne pouvait plus rester seule dans sa maison et en assurer les charges.

Toutes les deux sont lucides « *on savait que ça arriverait, qu'il faudrait passer cette étape* ». Et pour toutes les deux, cette nouvelle vie a mis environ 6 mois à être acceptée.

Madame Suel connaissait le Logis, elle habitait au bout de la rue et sa belle-mère et son mari y ont été accueillis « *ce fut pour moi un déchirement de quitter ma maison. C'était effrayant ! Puis on s'habitue petit à petit* ».

Quant à Madame Jarny « *je ne voulais pas être une charge pour ma famille, il me fallait vivre ailleurs. Il y a des manques, c'est sûr, mais ici j'ai recréé mon "chez moi"* ».

Ici, ça n'a rien d'une maison de retraite, il y a un esprit maison. Elle est bien décorée, elle est accueillante ». Toutes les deux sont unanimes sur la « *maison* » et les animations qui leur sont proposées par Sébastien : les sorties, la musique, la danse... et plus globalement sur l'ensemble du personnel et de la direction, attentionné et à l'écoute des caractères de chacune « *moi, je suis plus solitaire* » dit Madame Suel, « *mais j'aime parler* » et « *moi* », dit Madame Jarny, « *j'ai eu du mal au début, je ne connaissais personne, mais tout le monde m'a aidée. Aujourd'hui, je participe à beaucoup d'activités, notamment avec des jeunes enfants des crèches ou des écoles. Je suis contente* ».

« *C'est formidable !*

« *On ne peut vouloir mieux...* »

Une heure passée avec ces deux résidentes : on oublie leur âge et on les envie !!



7



8



9



10



11



12

7 Chasse aux œufs micro-crèche Bouvron

8 Pique-nique au Coudray - Juillet 2019

9 Enfants du personnel, wii bowling

10 Goûter enfants du personnel

11 École Félix-Leclerc

12 Sortie micro-crèche Bouvron

► Le Cow-B est inauguré !

Le 5 juillet dernier, l'espace de coworking de Bouvron célébrait officiellement son lancement.

Ils ont sorti les guirlandes de fanions, enfilé leurs canotiers et c'est au son de l'accordéon que les coworkers de Bouvron ont accueilli les invités à l'inauguration du Cow-B.

Habitants de Bouvron et des environs, indépendants, télétravailleurs ou tout simplement curieux de découvrir le Cow-B, une centaine de personnes a répondu présente à cette célébration en mode guinguette 2.0 ! À l'aide d'un petit jeu, les participants ont pu déambuler dans l'ancienne salle Notre-Dame reconvertie en espace de travail partagé et découvrir qui se cache derrière les Cowbies, comme ils se surnomment !

L'idée était véritablement d'ouvrir le lieu, de montrer comment il a été revisité pour s'adapter aux nouveaux besoins du monde du travail et, en particulier, à l'augmentation des travailleurs indépendants.

Nombreux sur le territoire, ils cherchent à se rapprocher les uns des autres, souvent pour sortir de la fameuse solitude de l'entrepreneur mais aussi pour croiser leurs compétences.

Une façon de s'enrichir mutuellement et de les mettre au profit d'entreprises du territoire. La proximité comme le partage sont d'ailleurs des maîtres mots au Cowworking de Bouvron.



Les Cowbies (membres du CA de l'Association): Christine Orjubin, Julie Landais, Shamy Ravidjee, Maud Boré, Lilian Gerling, Élise Charpentier.



Shamy Ravidjee et Marcel Verger ont rappelé l'importance de lieux comme le Cow-B qui favorisent les rencontres et contribuent à la dynamique des territoires ruraux

Après quelques mots de Shamy Ravidjee, président de l'Association Cow-B et de Marcel Verger, maire de la commune, c'est autour d'un pot, d'un foodtruck et de musique celtique que la soirée s'est prolongée dans la convivialité et la chaleur de cette soirée d'été.

« Les Coworkers tiennent à remercier tous les participants pour leur curiosité et leur enthousiasme ainsi que les collectivités pour leur soutien à ce projet innovant. »

Si vous avez envie de rejoindre les Coworkers de Bouvron, plusieurs solutions :

- venir visiter et tester l'espace de travail à l'occasion d'une demi-journée gratuite,
- participer ou animer un atelier Cow-B. Organisés régulièrement le vendredi midi, ils sont axés sur des sujets liés à l'entrepreneuriat : comptabilité, gestion, communication, prospection, digital...

Conditions et informations sur le site Internet : www.cow-b.fr

Suivez aussi l'actualité du Cow-B sur la page Facebook : Coworking Bouvron

Portrait d'une entreprise bouvronnaise

L'Éclusière : c'est le nom de la bière fabriquée au cœur du bourg par la microbrasserie du Canal



Gérante de la maison éclusière de Bougard le long du canal à Saint-Omer depuis 4 ans, Isabelle Hivert et son compagnon Hervé Migeon sont entourés par la nature et en particulier de houblon sauvage. Quoi faire d'autre que de se lancer dans la fabrication de la bière artisanale, boisson très prisée aujourd'hui ?

C'est donc dans un petit local sur place qu'ils ont commencé, pour leurs clients, qu'ils envoient... cueillir le houblon !!

Au fil du temps, avec l'aide du bouche-à-oreille, la demande s'est développée et des commerces locaux les ont sollicités, comme à Bouvron par exemple.

« *C'est de la chimie, c'est de la cuisine* » explique Isabelle, autodidacte pointilleuse sur la qualité des malts et des plantes qu'ils font fermenter pour créer leurs bières blondes, rousses ou brunes.

Ils cherchaient un local plus grand car leur projet est d'en faire leur activité principale à terme. La mairie de Bouvron venait d'acheter les locaux du Crédit Mutuel sur la place de la Minoterie pour redynamiser le Centre-Bourg en favorisant l'arrivée de commerces. Isabelle et Hervé, en micro-entreprise, en ont saisi l'opportunité. Ils se sont installés fin juillet et obtenu l'agrément des douanes début septembre. Pour réaliser leurs objectifs de 2000 bières par mois, ils ont investi dans du matériel neuf et ont débuté l'activité en septembre. La bière sera vendue en octobre dans les commerces alentours.

Leur projet ? Ils réfléchissent à une ouverture au public un soir par semaine pour la vente de leurs produits.

Une brasserie sur l'emplacement de l'ancienne Minoterie : un clin d'œil à l'Histoire du lieu !

www.biere-leclusiere.fr - Tél. 06 10 40 54 32

► Nouveau !

Un service de proximité à la création d'entreprises sur le Pays de Blain



Le Pays de Blain a signé en juin dernier un partenariat avec la BGE ATLANTIQUE VENDEE afin de faciliter et d'accompagner l'émergence des projets, la mise en place et le développement de l'entreprise en mettant à disposition des créateurs originaires du territoire ou souhaitant s'y installer, **un accueil personnalisé**.

La BGE ATLANTIQUE VENDEE tient chaque semaine des permanences à la Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation à Blain, afin d'accueillir et d'accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises dans leurs projets.

Grâce à un entretien individuel gratuit, le porteur de projet pourra faire le point, avec un spécialiste de la création d'entreprise, sur son projet d'entreprise.

Pour rencontrer la BGE
Contact :

Maison de l'Économie,
de l'Emploi et de la Formation
au 02 40 79 99 01



Signature de la charte

De gauche à droite : Hélène Dufy, Jacky Clouet, Colette Marghieri, Gérard Dréno et Laurent D'Hautesserre

ÇA S'EST PASSÉ EN PHOTO



22 et 23 juin - Championnat de gym à la salle des sports



5 juillet - Inauguration en musique du Cow-B espace de travail partagé



7 septembre - Les inscriptions au forum des associations



6 juillet - Fête des voisins des Grands Momesson et de la Coudrais



Début septembre - Le Tiers-lieu est prêt
Les bénévoles ont réaménagé le lieu pour qu'il soit plus accueillant et convivial



14 septembre - Concert Rêves de Mer à l'église

La vie de notre COMMUNE

► Les plantations en limite de propriété, rappel sur quelques règles à respecter

Que cette plantation existe ou que vous envisagiez de l'installer à la limite de la clôture qui vous sépare de la propriété voisine, il existe des dispositions légales ainsi que des règles d'urbanisme qui imposent de respecter une certaine distance.

Pour planter un arbre, il faut respecter des distances légales

La règle donnée par le code civil, article 671, est que l'on peut planter des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine. Toutefois, la distance entre la plantation et la limite de propriété diffère en fonction de la hauteur de l'arbre :

- si l'arbre est d'une hauteur inférieure à deux mètres, il doit être planté à une distance d'un demi-mètre de la limite séparative de vos deux propriétés.
- si l'arbre est d'une hauteur supérieure à deux mètres, il doit être planté à une distance de deux mètres de la limite séparative de vos deux propriétés.

Les branches d'un arbre voisin dépassent chez vous, pouvez-vous les couper ?

Vous constatez que les branches d'un arbre dépassent sur votre propriété, sachez qu'avant de les couper vous-même, vous devez obtenir l'accord de votre voisin.

En effet, la loi a prévu que « celui, sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin, peut contraindre celui-ci à les couper ».

En d'autres termes, vous pouvez prendre contact avec votre voisin, afin que celui-ci coupe les branches dépassant sur votre propriété. À défaut d'accord, vous pouvez le mettre en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et faire constater la situation par un huissier

La croissance racinaire des grands arbres

En cas d'empiètement d'un arbre sur la propriété voisine, le propriétaire de celle-ci dispose du droit de couper lui-même les racines jusqu'à la limite séparative (article 673). Les dégâts engendrés par un arbre sont à la charge de son propriétaire. La nature de cette responsabilité, pour faute ou pour risque, est régie par les articles 1382 à 1384 du Code Civil. Attention ! Couper soi-même les racines peut mettre en danger la vie de l'arbre, causer un préjudice, c'est un acte qui engage votre responsabilité ; par contre, vous pouvez contraindre votre voisin négligent devant la justice.

Quel est le tribunal compétent ? C'est le tribunal d'instance dans le ressort duquel se trouvent les plantations incriminées.



► Le centre de secours de Bouvron recrute



Afin de compléter ses effectifs le centre de secours cherche à recruter rapidement de nouveaux sapeurs -pompiers.

Vous avez un peu de disponibilité en semaine entre 7 h 00 et 19 h 00 ?

« Je suis certains qu'il y a des personnes, femmes ou hommes sur la commune qui ont de la disponibilité dans les créneaux recherchés, même si c'est quelques heures dans la semaine ! Cela peut concerner des femmes au foyer, des personnes travaillant en 2 ou 3/8, des personnes travaillant le week-end avec de jours de repos en semaine, un agriculteur... le système d'astreinte permet de s'adapter à chaque profil » explique Thierry Guilbaud, capitaine, chef de Centre de Bouvron.

Le centre de secours intervient environ plus de 200 fois par an et possède un parc véhicule doté des toutes dernières technologies.

Quelles sont les conditions pour revêtir la tenue de Pompier ?

- être motivé (e) et avoir envie de se rendre utile auprès de la population.
- suivre une formation de 30 jours sur 3 ans.
- avoir un minimum de condition physique, sans être un ou une super athlète.
- avoir de la disponibilité avoir un casier judiciaire B2 vierge.
- habiter à moins de 6 mn du centre de secours.

Dans tous les cas, si vous souhaitez visiter et vous renseigner sur les conditions et la manière dont fonctionne le centre de secours, surtout n'hésitez pas contacter le Capitaine Thierry Guilbaud - Chef de centre au 06 07 90 01 94

« On vous attend !! »

► Vous êtes retraité-e- ?

Le club Retraite et Loisirs vous attend !!

Comme chaque année, le club Retraite et Loisirs tiendra son assemblée générale en janvier 2020 salle Horizinc. Celle-ci sera suivie de la traditionnelle galette des rois.

• Le renouvellement des adhésions

Les adhérents seront invités à renouveler leur adhésion lors de la bûche de Noël le **vendredi 13 décembre 2019**. Le coût de l'adhésion est de 15 euros pour l'année 2020. Ce sera l'occasion pour les personnes désirant adhérer, de faire plus ample connaissance.

• De nombreuses activités

Les activités habituelles ont lieu tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 « salle blé noir » de la MDA. Lorsque le temps le permet, les marcheurs, de plus en plus nombreux, se retrouvent pour une escapade dans notre belle région. Les joueurs de pétanque se retrouvent également tous les mercredis après-midi. Des sorties vélo seront également organisées prochainement.

La chorale « Claire Joie » tient ses répétitions tous les mardis de 10h30 à 12h00, salle Blé Noir, également. Vous qui aimez chanter, n'hésitez pas à prendre contact. Une fois par mois des rencontres interclubs, concours de tarot et scrabble sont organisées. Toujours en interclubs des rencontres de belote et de pétanque ont lieu hors périodes estivales.

• À ces activités ludiques s'ajoutent des moments festifs en mars, août et décembre.

Plusieurs fois dans l'année, des sorties journalières en car sont proposées. La dernière en date étant la sortie à Saumur le 27 septembre 2019.

Pour la fin de l'année une soirée cabaret est prévue dans le Maine et Loire.

• Comme chaque année, notre club est porteur de projet pour un séjour « seniors en vacances » d'une semaine avec le soutien financier de notre commune. Cette année 35 personnes sont allées en Aveyron à Pont-les-Bains. Le séjour a été une réussite totale malgré un temps maussade. Beaucoup de découvertes dans une très bonne ambiance.

Une particularité cette année : une remise à niveau du code de la route a été proposée à toutes les personnes qui le souhaitaient.

Les activités du Club Retraite et Loisirs se déroulent dans la Maison des Associations, « salle blé noir ».

Contact : 06 24 64 15 84

Club Retraite et Loisirs :

12 rue Louis Guihot - 44130 Bouvron



Club retraite et loisirs en voyage cet été

La vie SOCIALE

► Emploi L'ADAR recrute

Vous êtes une personne attentive aux autres, vous souhaitez mettre votre sens de l'humain et votre dynamisme au service de ceux qui en ont besoin ?

Vous participez à l'entretien d'un cadre de vie propre et sain, vous écoutez les personnes âgées ou handicapées, vous les respectez et les aidez dans les gestes simples de la vie quotidienne.

L'ADAR recrute des Aides à domicile sur Bouvron ! pour des temps complets et partiels.

Grâce à notre nouveau centre de formation interne vous pourrez vous perfectionner et évoluer en fonction de vos objectifs et de vos besoins.

La proximité est notre priorité. Nous vous garantissons une zone d'intervention proche de chez vous !

Travail d'équipe et autonomie: votre quotidien. Nous favorisons les échanges, la cohésion et la collaboration.



Pour postuler, envoyez-nous votre cv : recrutement@adar44.com - Tél. 02 40 16 91 30

► Accompagnement social

Les centres médico-sociaux du Département deviennent les espaces départementaux des solidarités

Pour renforcer la qualité de son accueil social et créer plus de liens avec ses partenaires, le service social du Département évolue.



Depuis le 2 septembre, les centres médico-sociaux deviennent des espaces départementaux des solidarités.

Ce changement de nom ne modifie ni le lieu ni les modalités d'accueil déjà en place.

Les services du Département près de chez vous

Les professionnel-le-s du Département, médecins, sages-femmes, puéricultrices de la protection maternelle et infantile, secrétaires médico-sociales et assistantes sociales continuent donc de vous accueillir à l'adresse suivante :

Espace départemental des solidarités de Blain

3 bis rue Charles de Gaulle

44130 BLAIN

Tél. 02 40 79 11 01

Infos sur loire-atlantique.fr/eds



La vie CULTURELLE

► Bons spectacles avec la saison culturelle

La nouvelle saison s'ouvre avec Calum Stewart dans le cadre du Festival Celtomania le 5 octobre et c'est parti pour une grande variété de spectacles à partager entre amis ou en famille.

Musique, danse, théâtre... il y en a pour tous les goûts comme par exemple la danse contemporaine avec les compagnies Lo et Gioco Così qui sont invitées le week-end des 23 et 24 novembre et les 10 et 12 décembre les enfants s'évaderont dans le conte « comme le vent dans les voiles » et ils danseront avec Simon Nwambeen et son Petit Balcam et Grandes Oreilles.

Feuilletez la nouvelle plaquette de la saison culturelle et découvrez tous les spectacles jusqu'en juin.

Toute la programmation est en ligne sur : www.bouvron.eu et le facebook Horizinc.



Mardi 27 août, dans le cadre des Rendez-Vous de l'Erdre, le Pays de Blain recevait Bernard Lubat, jazz man hors norme. Quelque 200 personnes ont savouré la musique mais aussi l'humour du musicien au bord du canal.

La vie ASSOCIATIVE

► Bar'Zinc vous assure une belle ambiance

C'est une grosse ambiance de fête sud-américaine qui est prévue à la salle Horizinc le 19 octobre à partir de 19h30.

L'équipe de l'association "Concert é vous" vous a concocté une petite soirée sur le Brésil, avec 3 groupes et un DJ.

Venez en famille, entre amis pour nous accompagner durant cette folle soirée.

Vos enfants s'y retrouveront avec notre fidèle espace enfants avec les jeux bois, baby, flippers, arcade...

L'entrée est de 2 € pour les adultes et gratuite pour les enfants.

Restauration sur place, dans une décoration une nouvelle fois revisitée.

Pour tout renseignement : concertevous@gmail.com et [facebook.com/concertevous](https://www.facebook.com/concertevous).



► Cat'harsis fête à nouveau Halloween

Judi 31 octobre salle Horizinc, à partir de 18h00 l'association Cat'harsis organise une deuxième édition de son Halloween Party dans la salle Horizinc. Sur le même principe que leurs soirées précédentes, vous pourrez assister à des concerts et apprécier des expositions, tout en profitant d'une restauration maison et d'un bar.



Credit photo : Jumble

- **Une programmation musicale diversifiée:** les Fi'folks, désormais connue pour leur folk contagieuse, El Tatou avec de la cumbia, Vertical, pour du rock, Introspect, spécialisé en synthwave, et enfin Tetra Hydro K, un savant mélange de dub et drum and bass. Les interplateaux seront interprétés par les fameux RDH Hifi.

- **Pour les expositions,** vous pourrez retrouver Marcelin, pour une grande sculpture, Fasto et Maggy avec des illustrations.

- **Un grand jeu** est organisé pour les enfants de 5 à 12 ans dès 17h00, inscription par mail obligatoire !

Pensez à acheter vos places sur le site internet de l'association www.asso-catharsis.fr ou sur la page Facebook : Cat'harsis.

7 € la place en prévente – 10 € sur place
Gratuit pour les moins de 12 ans

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à l'adresse catharsis.asso@gmail.com.

La vie ASSOCIATIVE



► La bonne forme du football club !

Une belle saison 2018

Le Football Club Fay-Bouvron a bénéficié la saison dernière du Label jeunes de la FFF.

Ce label, décerné aux clubs mettant en valeur la formation des jeunes joueurs marque l'accomplissement de plusieurs années d'investissement de la part du bureau et de l'équipe d'encadrement.

La saison 2018-2019 s'achève sur une belle prestation de **l'équipe U18 qui parvient à se hisser en D2**. L'équipe fanion se maintient elle, en D2 après un championnat aux résultats serrés quand l'équipe B descend en D4 après une saison difficile en termes de résultats bien que le jeu ait été au rendez-vous. L'équipe C des seniors reste elle, en D5. Les seniors féminines ont réalisé une belle saison, les progrès des joueuses étant de plus en plus probants après quatre années d'existence.

Venez renforcer les équipes

L'équipe féminine du FCFB recherche plusieurs joueuses afin de compléter son effectif pour la saison 2019-2020.

Afin de pérenniser l'association et les conditions de jeu des licenciés, le club est toujours à la recherche d'entraîneurs, de dirigeants jeunes et seniors.

Enfin le club accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir bénévolement auprès d'une association œuvrant pour le bien-être des jeunes et moins jeunes et pour favoriser la vie associative et sociale des deux communes accueillant le FCFB.

Le loto du club

Le FCFB organise ses deux lotos annuels.

Le prochain se déroulera le 10 novembre 2019 à la salle Horizinc de Bouvron.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site officiel du club : <https://www.fcfoybouvron.fr/>



► Jean-Yves LERAY a quitté son poste

La gym le remercie

Après un quart de siècle à gérer les finances de la Saint-Sauveur gymnastique après le départ de Claude Labarre, le président a proposé à Jean-Yves LERAY, père des gymnastes Aurélie et Caroline, le poste de trésorier. Il n'est pas un inconnu ! Il a été 15 ans secrétaire au club de foot et a une forte expérience dans le bénévolat.

Il connaît cinq présidents successifs : E. Raguét, Ph. Couchoud, M. Lucas, S. Malo et Nina Redois-Jug.

Il a assuré un travail diversifié : en dehors de la gestion bancaire, la préparation des fêtes (lotos, challenges, concours) et les demandes de subventions aux mairies et aux sponsors sont une tâche importante qui permet notamment de ne pas augmenter les cotisations des licenciés, sans oublier la gestion des salariés, place très conséquente dans le budget.

Merci à lui pour ces moments donnés par lui et sa famille pour la gym : Brigitte, son épouse, juge, Aurélie et Caroline, ses filles, monitrices.

Une page se tourne. Souhaitons une bonne intégration à David Guilloteau, son successeur, qui pourra compter sur son prédécesseur dès que besoin.

Le nouveau bureau est désormais ainsi composé :

Présidente : Nina Redois-Jug

Vice-présidente : Françoise Leguede

Secrétaire : Aurélie Leray

Vice-secrétaire : Mylène Bagnaud

Trésorier : David Guilloteau

Membres : Émilie Relet, Lucie Eraud-Orain, Fabienne Chotard, Olivier Rayant, Camille Mabillais, Aurélie Leclerc.



À vos agendas Nous vous souhaitons à tous une bonne et belle année sportive et vous donnons rendez-vous en décembre pour le loto, en janvier pour la démonstration du club et en fin d'année pour le gala, à noter qu'une compétition sera une nouvelle fois organisée par le club cette année (date à définir par la fédération).

La vie ASSOCIATIVE

► La Minote fait son traditionnel Marché de Noël Musical

SAMEDI 14 DÉCEMBRE À HORIZINC

Faire ses emplettes de Noël, dans un cadre chaleureux avec de belles réalisations d'artistes, d'artisans, de producteurs locaux tout en écoutant de la musique vivante, c'est ce que vous propose la section musique de l'amicale laïque.

Maintenant c'est devenu un rendez-vous incontournable apprécié aussi bien par les exposants que par les visiteurs.

L'équipe organisatrice met tout en œuvre pour que ce moment soit convivial, alors **si vous souhaitez y participer en tant qu'exposant, bénévole ou artiste**, vous trouverez toutes

les informations sur le site internet de l'amicale : <https://al.ecolebouvron.org> à la page de la musique, rubrique actualité.

Les élèves, petits et grands de l'école de musique se sont préparés depuis le début de l'année pour cette prestation. Des groupes extérieurs aussi sont invités. En après-midi l'arrivée du Père Noël est toujours un moment fort avec tous les enfants qui peuvent voir de près leur « idole » tant attendue...

Côté restauration, une attention particulière est apportée à la qualité des produits utilisés et du fait maison bien sûr.

Vins chauds traditionnels, originaux, sans alcool. Galettes saucisses, crêpes...



Le marché de Noël en chanson



Le marché de Noël

*Alors n'hésitez pas à venir voir le marché de Noël musical de Bouvron :
il est unique dans son genre !!!*

► Téléthon

L'Association des commerçants de Bouvron vous donne rendez-vous le samedi matin 16 novembre 2019 à la Maison des Associations.



La vie ASSOCIATIVE

► Théâtre

Les Rats Piécés font leur rentrée

Ce n'est pas un mais deux spectacles en une soirée que vous propose la Section Théâtre de l'Amicale en invitant sur la scène Horizinc deux compagnies nantaises.

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019 À 20 H 30 DANS LA SALLE CULTURELLE À HORIZINC

ET

- **Les monologues de Feydeau par Le Masque à Rats**

Les monologues mettent en scène des personnages qui se retrouvent dans des situations absurdes et souvent rocambolesques. Feydeau joue sur les mots, autant que sur les situations, pour caricaturer les mœurs de son temps.



Tarifs : 8 € pour les plus de 12 ans et 5 € tarif réduit
Contact : lesratspiecesbouvron@gmail.com
Réservations : 06 78 97 98 58

- **La spirale par La Compagnie de l'Autruche**

Avec La spirale de Richard Sacy : ce n'est pas un lendemain de cuite habituel pour Jacques. Paul rumine sa vengeance et il est finalement passé à l'acte. De flash-back en confrontations, les deux hommes vont se livrer par bribes autour de l'ombre de l'insaisissable Elena.



► Vide-armoire annuel

L'association des Parents des P'tits Félix vous donne rendez-vous le dimanche 24 novembre 2019.

Cette action permet entre autres de soutenir des projets d'école mais aussi d'apporter un service essentiel aux habitants du territoire.

Nous accueillons chaque année 65 exposants dans la salle Horizinc. Cet espace offre aux exposants et au public un lieu agréable et chauffé.

Le bar et le stand sandwiches sont tenus par des parents volontaires à tour de rôle sur la journée. Ce moment est pour nous l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux parents et de passer une agréable journée en toute convivialité.



► Naissances

31 mai 2019 Marin PEDRONO

30 mai 2019 Tiago GERBAUD

8 juin 2019 Tiphaine ROUILLÉ

26 juin 2019 Ethan EON

18 juin 2019 Arsène CHESNEL

20 juin 2019 Alyne BERRANGER

27 juin 2019 Inaya JAHAN

8 juillet 2019 Zoé DUPONT

16 juillet 2019 Maëlle LE GUENNEC

1^{er} août 2019 Théa BEAU

4 août 2019 Aria BASLANCE

13 août 2019 Coline OLLIVIER

16 août 2019 Matéo BATEZAT

► Mariages

8 juin 2019 LEFRANCOIS Aurore et DOUSSET Cyrille

6 juillet 2019 DUBOIS Solène et VINET Jessie

6 juillet 2019 JAVAUDIN Angélique et BILLET Simon

13 juillet 2019 LE ROY Julie et BESNARD Pierre-Emmanuel

3 août 2019 HAMON Angélique et LEBOIS Fabien

3 août 2019 DECAUX Sybille et BOUCHARD Johann

17 août 2019 DERRÉ Pauline et TRÉHIN Antoine

17 août 2019 BRIZAY Marion et ROUSSELEAU Éric

► Décès

12 mai 2019 BRIAND Marie

2 juin 2019 CHAUVIN Jean-Paul

2 juin 2019 OUISSE Marcel

6 juin 2019 POURRIT Cécilia

17 juin 2019 CHAUVET épouse LORIEUX Jacqueline

24 juin 2019 GUILLARD Lucien

11 juillet 2019 LUCAS Antoine

2 août 2019 COLLINET veuve PONTOIZEAU Georgette

7 août 2019 MAILLARD Jeanne

14 août 2019 CHEVALIER Anne épouse TRÉLOHAN

14 août 2019 LÉVEQUE André

17 août 2019 GUITTON épouse BERRANGER Monique

► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 08 10 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

Calendrier DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Samedi 5	MUNICIPALITÉ Celtomania : Calum Stewart - HORIZINC
Samedi 5	MUNICIPALITÉ Portes ouvertes sur site : Pré vente écoquartier ANGLE RUE DES ROSES ET RUE DE BARDOUX
Mardi 8	TIERS-LIEU Soirée dégustation et partage de recettes
Samedi 12	MUNICIPALITÉ Repas des aînés - HORIZINC
Samedi 19	MUNICIPALITÉ Portes ouvertes sur site : Pré vente écoquartier ANGLE RUE DES ROSES ET RUE DE BARDOUX
Samedi 19	CONCERT'E VOUS Soirée Bar'Zinc - HORIZINC
Samedi 26	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours Saint-Hubert - Salle Blé Noir
Samedi 26	TIERS-LIEU Atelier généalogie
Dimanche 27	GENERATION'S CASTORS Balade Motos - HORIZINC
Dimanche 27	TIERS-LIEU Randonnée
Mercredi 30	TIERS-LIEU Atelier déco et atelier soupes et contes
Jeudi 31	CAT'HARSIS Soirée Halloween - HORIZINC

NOVEMBRE

Samedi 2	CASTORS CROSSEURS Repas - HORIZINC
Mercredi 6	MUNICIPALITÉ Inauguration de la déviation RN 171 - HORIZINC
Dimanche 10	FOOTBALL Loto - HORIZINC
Lundi 11	MUNICIPALITÉ Cérémonie de commémoration de la fin de la guerre 1914-1918
Mardi 12	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Concours de belote - HORIZINC
Samedi 16	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Repas - HORIZINC

Samedi 23	TIERS-LIEU Atelier Zéro déchet
Samedi 23	MUNICIPALITÉ WALK! Cie Lo - HORIZINC
Dim. 24	MUNICIPALITÉ Islas Cie Gioco Così - HORIZINC
Dimanche 24	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - HORIZINC
Mercredi 27	TIERS-LIEU Atelier chocolat de Noël
Mercredi 27	TIERS-LIEU Atelier généalogie
Samedi 30	AL SECTION THÉÂTRE Spectacles - HORIZINC

DÉCEMBRE

Dimanche 1 ^{er}	TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto - HORIZINC
Mercredi 4	TIERS-LIEU ET CSC TEMPO Ateliers loisirs créatifs
Vend. 6 Sam. 7 Dim. 8	ALLEGRIAS Jukebox d'Allegrias - HORIZINC
Samedi 7	TIERS-LIEU Café lecture
Dimanche 8	GYM Loto - HORIZINC
Mardi 10	MUNICIPALITÉ Spectacle scolaire : Comme le vent dans les voiles - HORIZINC
Jeudi 12	MUNICIPALITÉ Spectacle scolaire : Petit Balcam - HORIZINC
Vendredi 13	ASSOCIATION CLAIRE JOIE Bûche de Noël - HORIZINC
Samedi 14	AMICALE LAÏQUE Marché de Noël - HORIZINC
Dimanche 15	OGECE - ÉCOLE SAINT-SAUVEUR Loto - HORIZINC

JANVIER 2020

Vendredi 10	MUNICIPALITÉ Vœux à la population - HORIZINC
-------------	--

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en cours d'année, alors pour être toujours au courant des événements sur la commune n'hésitez pas à consulter l'agenda sur notre site internet : www.bouvron.eu